

Cycle de cultes-conférences 2023 :
« Homme et Femme, il les créa »... en égalité !

Conférence d'Anne Soupa
 Écrivaine et bibliste,
 co-fondatrice du Comité de la jupe
 29 janvier 2023

FEMMES ET CATHOLICISME, QU'EST-CE QUI CLOCHE ?

Tout...

La théorie autant que la pratique, c'est-à-dire les fondements ontologiques qui définissent l'être femme, tout autant que la discipline intérieure de l'institution. Tout est bancal, mal argumenté, tout dysfonctionne.

J'en vois une preuve très simple. Lors de ma candidature, le nonce n'a pas réagi. Je n'ai jamais eu de réponse, ni officielle ni officieuse. Pourquoi ? Je ne pense pas que ce soit par mépris pour les femmes. Serait-ce alors un « non-sujet », puisque c'est interdit, d'une part de candidater, d'autre part d'être femme et évêque ? En bonne part, oui : ne pas candidater est une règle non écrite, et être femme et évêque est une impossibilité avouée « en creux », quand le droit canon dit : « l'évêque est nommé dans le corps des prêtres... et les prêtres sont des hommes », sans prononcer le mot de « femmes », donc sans avoir l'air de les exclure.

Mais je crois que ce qui a convaincu le nonce de se taire, c'est plutôt la conscience récemment acquise, que, justement, la discipline catholique est bancal. Mieux vaut se taire que de risquer le ridicule dans un débat perdu d'avance. Je crois donc qu'un prêtre, un évêque ou même le pape reconnaissent, sans doute sans toujours l'avouer, que « ça cloche ».

Mais comme on ne sait pas très bien par quel bout prendre la chose, on communique autrement : on se contente de faire comprendre : « on a bien identifié le problème, et on fait tout pour le résoudre ». Un peu comme EDF dirait qu'il va rétablir le courant au plus vite. C'est ce qu'essaie de faire le pape François.

Depuis 2 ans, il a procédé à des nominations de religieuses, française, italienne et espagnole, à des postes décisionnels, avec droit de vote aux synodes. Combien ? 3. Et combien y a-t-il de décideurs dans l'Église catholique ? 5000, les évêques. Combien d'années faudra-t-il donc pour atteindre la parité ? 1666 ans. Pour un escargot, c'est peut-être une bonne allure, mais pour une Église aux portes ouvertes vers l'extérieur, c'est une tragédie.

1. L'ontologie

L'Église catholique n'est pas universaliste, elle est différentialiste. C'est la position traditionnelle d'avant l'émancipation des femmes. Mais l'Église catholique, non seulement n'a pas accompagné l'émancipation des femmes, entre les années 50 et 2000, mais elle l'a contré. L'artisan de cette résistance est Jean-Paul II, un pape venu d'un pays où l'émancipation des femmes était la marque du régime soviétique, et dont la ligne directrice était la restauration d'un clergé puissant et masculin.

Cette politique différentialiste du pape s'est manifestée en deux occurrences, presque concomitantes. La première est une prise de position dogmatique, la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* (1994), qui vise à verrouiller l'accès des femmes au ministère ordonné. Nous y reviendrons, car je veux d'abord éclairer les prises de position du pape sur la « nature » des femmes.

La seconde est la *Lettre aux femmes*. Dans les années 90, le pape intervient pour prévenir l'impact émancipateur des grandes conférences de l'ONU. Il publie la *Lettre aux femmes* en 1995, quelques mois avant la Conférence de l'ONU sur les femmes, à Pékin. Il y commente Genèse 2, 18 : « Il n'est pas bon que l'homme (*adam*) soit seul. Je vais lui faire une aide qui lui soit assortie ». Jean-Paul II voit dans ce fameux verset le fondement de « la vocation de la femme », qu'il définit ainsi : « Depuis l'origine, donc, dans la création de la femme est inscrit le principe de l'aide » (§7).

Mais la lecture du pape sur interprète le texte. En effet, dans ce récit, le terme hébreu, *adam*, traduit souvent en Français par *homme*, désigne en fait l'être humain en général, non encore différencié. Le couple ne sera créé, donc différencié, que quelques versets plus loin (21 et 22), quand, pendant la torpeur infligée à l'*adam*, Dieu va extraire et façonner une femme du « côté » de l'homme, et non de sa « côte ».

Je souligne au passage qu'il est temps d'accueillir la traduction correcte du mot hébreu *tsella*, « côté » et non « côte ». En effet, dans la Bible, le mot sert à désigner les deux battants de l'arche d'alliance. Le « côté » d'une armoire, c'est sa moitié. Le mot a été indûment traduit par « côte », ce qui réduit la femme à être 1/24^e de l'homme.... Si je reviens à la proposition du pape qui est que la femme est faite pour aider (alors qu'on ne dit rien de l'homme), comment le prétendre alors qu'elle n'existe pas encore, que seul existe lors l'*adam* primordial ? Non, le vrai sens de ce récit est d'installer l'*adam* en ses deux moitiés en vocation d'aider l'autre.

Quel dommage de se focaliser sur une vocation de la femme, avec l'intention de la ficeler devant ses chaudrons et ses tétées ! C'est, tout au contraire, le moment de se laisser rejoindre par la première invitation de Dieu, penché sur le berceau de sa création et tout entier investi dans le message qu'il veut lui délivrer : « Vous, êtres humains, je vous ai créé différents pour que vous puissiez mutuellement vous aider ».

La raison d'être de la différence, elle n'est pas de mettre la main sur l'autre, « je suis le plus fort et tu dois m'aider », elle n'est pas non plus d'absolutiser le couple hétérosexuel,

contrairement à ce théorème bien installé, elle est de pouvoir s'aider l'un l'autre. *Je suis différent pour aider.*

Si j'en reviens maintenant au pape, une fois qu'il a ainsi « tordu » le texte, il peut continuer à dévider l'écheveau qui va « ficeler » la femme dans des rôles d'épouse et de mère. Dans la même *Lettre*, le pape poursuit : « C'est en effet spécialement en se donnant aux autres dans la vie de tous les jours que la femme réalise la vocation profonde de sa vie » (§12).

Et le cardinal Ratzinger, son préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, de surenchérir, dans la *Lettre aux évêques* de 2004 : « La femme garde l'intuition profonde que le meilleur de sa vie est fait d'activités ordonnées à l'éveil de l'autre, à sa croissance, à sa protection. (...) Cela développe en elle le sens et le respect des choses concrètes, qui s'opposent aux abstractions souvent mortifères pour l'existence des individus et de la société. » (III, 13).

Et « ce texte de Genèse 2, 18-25 », conclut le cardinal Ratzinger, « montre que le mariage est la dimension première, et en un sens, fondamentale, de cet appel ». CQFD. Voilà la définition de la femme, elle est faite pour être épouse et mère. Aux religieuses on dira qu'elles épousent le Christ et que ce sont des mères spirituelles.

Ayant ainsi fondé la différence féminine, Jean-Paul II invite les femmes à se précipiter vers leur vocation unique : aimer, envers et contre tout, comme Marie, vierge et mère à la fois. Marie, qui réalise « *la plénitude de la perfection de ce qui est caractéristique de la femme, de ce qui est féminin*. Nous nous trouvons ici, en un sens, « au point central, à l'archétype de la dignité personnelle de la femme », avait-il dit quelques années plus tôt (*Lettre apostolique Mulieris dignitatem* II, 5, 1988).

Comme la plupart des différentialismes modernes, celui de Jean-Paul II s'appuie sur force compliments. « Femmes, il vous revient d'être sentinelles de l'invisible » dit-il à Lourdes en 2004. Est-ce un compliment ou une mise à l'écart ? Et dans la *Lettre aux femmes*, il les remercie, loue leurs vertus et, se faisant leur protecteur (un rôle bien masculin !), il entend les défendre contre toutes les violences dont elles sont l'objet, celles du sexe en particulier.

Ces exemples montrent bien qu'une différence flatteuse et d'une vocation si prestigieuse édifie en réalité les barreaux de la cage où Jean-Paul II enferme les femmes. En effet, à partir du moment où la « vocation » est propre aux seules femmes, elle déqualifie l'être féminin. L'homme, lui, n'a pas de vocation, *il est*. Il est sans pourquoi, il est parce que c'est lui, sans plus de « justification ».

Et, être « justifié » par la main divine qui vous veut libre et sans autre pourquoi que de vous savoir être, c'est, si je ne me trompe pas, l'expérience même de Luther dans sa tour. Dans le schéma catholique, la femme, au contraire, est *faite pour*. Injonction terrible, qui assujettit, instrumentalise, mais aussi culpabilise, car si la femme ne fait pas ce pour quoi elle a été créée, elle se met en faute.

Quant à exalter en Marie « la femme » accomplie, c'est flirter avec un fondamentalisme bien éloigné du projet biblique. Non, Marie n'est pas le modèle de la femme. Paul VI avait rappelé avec force ce que vous savez bien en milieu protestant, que Marie est la figure de tout croyant, quel que soit son sexe.

Enfin, l'usage inconsidéré de la louange trahit une idéalisation qui nuit aux vraies femmes. Le bien dont Jean-Paul II gratifie les femmes va en réalité à une femme idéale, fantasmée, inaccessible, « la femme ».

Ainsi s'est construit le différentialisme contemporain sur lequel s'appuient le magistère et la plus grande partie du clergé français. Il est, en effet, bien installé en France, dans le clergé et même chez les femmes, surtout les jeunes, qui y voient une étape de la construction de leur identité. Les initiatives différenciées depuis une génération sont multiples, dans l'enseignement catholique, dans la liturgie : enfants de chœur masculins versus servantes d'assemblée, par exemple.

Le problème majeur de ce différentialisme ontologique, c'est qu'il entretient l'inégalité des droits. L'exemple majeur nous en a été offert avec la ségrégation américaine envers les Noirs. Le différentialisme prôné par les Blancs américains envers leurs concitoyens Noirs s'est révélé être d'abord un combat pour ne pas reconnaître aux « différents » le statut de sujet. Donc, toute parole qui l'encourage s'expose à ce risque.

À mon sens, cette assignation issue du différentialisme est scandaleuse. C'est une forme de servage. Et il ne faudrait pas croire que ce soit une simple élucubration intellectuelle. Elle obère la vie concrète des femmes. Un seul exemple : la condamnation par l'église catholique des droits reproductifs, en gros de la libre disposition de leurs corps par les femmes. Les hommes disposent encore du corps des femmes.

2. La discipline

Quelle est sur le terrain la place des femmes dans l'Église catholique ? Tout et rien. Tout parce que sans elles, la maison s'écroule. Dans la ruche catholique, les femmes sont les ouvrières. Mais elles ne décident de rien. Elles ne délivrent pas de sacrements, ne peuvent prêcher à la messe, ni devenir diacres ou prêtres. Certes, des petits pas sont faits, en particulier en Suisse à tous les niveaux, et, en France, dans les diocèses et les paroisses, mais ce sont encore des cas isolés.

Ces dispositions sont anciennes ; elles datent de la Réforme grégorienne, au tournant des 11^e et 12^e siècles. Il a alors été décidé que toutes les responsabilités seraient exercées par des clercs. En son temps, cette réforme a protégé l'Église des grands féodaux qui s'emparaient des évêchés, mais un millénaire a passé...

Aujourd'hui, le monde a changé. Des laïcs sont formés et le réservoir des prêtres s'est vidé. Moins de 100 ordinations par an, en Belgique et en Suisse, à peine une ou deux dizaines, la prêtrise est sinistrée, et elle ne s'en relèvera pas sans une réforme très profonde. En effet, le ministère ordonné aussi est « bancal ».

Ce constat était déjà en germe lors du concile, qui a renoncé à produire une constitution sur les prêtres, tant la fonction « clochait des deux jarrets », comme l'aurait dit le prophète Elie : le prêtre est-il l'homme de la communauté, auquel cas, il mène la vie de tout le monde ? Ou est-il l'homme du retrait du monde, comme les religieux, et dans ce cas-là, que fait-il dans une communauté à l'image du monde ?

Mais ce malaise a été fortement réaffirmé par le rapport de la Ciase en octobre 2001, sur la crise des abus. Jean-Marc Sauvé y a vu la crise d'un système, le système clérical, mis en défaut en quatre matières : Célibat obligatoire, absence de femmes, mauvaise gouvernance, et sacralisation du prêtre.

Or, il y a actuellement à Rome un rejet massif de l'ordination de femmes. Là, on s'en tient à la lecture classique : le Christ est un homme, rien ne nous autorise à ordonner des femmes. C'est le sens de deux documents pontificaux, le premier de Paul VI, la Déclaration *Inter insigniores*, de 1976 qui disait que, en l'état des investigations historiques, il était prudent de ne pas ordonner des femmes, le second la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* (1994), qui verrouille théologiquement l'accès des femmes à la prêtrise.

En effet, Jean-Paul II y requalifie la matière au niveau de « la constitution divine même de l'Église » et non plus d'une simple discipline interne, ajustable selon les temps et les besoins. L'Église « n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles ». Conclusion : *Circulez, il n'y a rien à voir*. La matière même sort du champ du débat. Et un décret en 1998 interdira d'en parler publiquement et imposera un serment aux évêques et vicaires généraux.

Cette prise de position qui consiste à mettre la main sur Dieu et à parler à sa place me rappelle furieusement celle de Léon X devant Luther, vers 1517. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'indulgences, c'est-à-dire de décider sur terre de ce qui se passe au ciel mais au contraire de renvoyer au ciel la question de savoir si une femme peut accéder à la sacralité du sacerdoce. Le pape s'en remet à Dieu pour savoir ce que sont le masculin et le féminin, en espérant que jamais Dieu ne lui répondra, puisqu'il est homme et que les hommes tiennent la place. C'est un abus envers... Dieu, qui est la victime.

Par ailleurs, dans *Inter insigniores*, on lit que « Le Christ fut et demeure un homme¹ ». Mais si sa masculinité est ainsi majorée, et si le fossé entre homme et femme est si profond, comment le Christ peut-il représenter l'humanité entière et la sauver tout entière ? Ne sauverait-il que les hommes et non les femmes ?

¹ §5

Le fondamentalisme qui prévaut dans ces interprétations s'est appuyé sur la masculinité des Douze. Mais nous savons que les Douze sont douze à cause des 12 tribus d'Israël, signe, bien au contraire, de l'universalité de l'appel. Bizarre que des commentateurs aguerris de la Bible ne voient pas cela. Il faut croire qu'ils sont devenus fondamentalistes....

Mais la défense d'un ministère ordonné masculin ne s'arrête pas à ces deux documents. Là aussi, « ça cloche ». Sous couvert d'un retour à la tradition, une amplification de la place du prêtre se répand, qui le configure de plus en plus directement au Christ.

On fait grand cas aujourd'hui de deux formules associées au ministère ordonné. Ce sont *in persona Christi* et *alter Christus*. En ce qui concerne la 1^{ère} le frère Dominique Marliangeas a montré qu'elle n'était jamais appliquée au sacerdoce ordonné avant Pierre Lombard (12^e siècle), et qu'une confusion de la Vulgate sur la traduction de 2 Corinthiens 2, 10 a transformé « en présence du Christ » en « en tenant le rôle du Christ² ».

L'autre formule, *alter christus*, est une parole patristique désignant tout chrétien. Malheureusement, elle a été amputée de son sens large par l'École française de spiritualité du 17^e siècle pour désigner le prêtre. Il faut dire et redire que c'est le chrétien qui est un *alter Christus*. Elle a pourtant envahi les séminaires, et les prêtres aujourd'hui s'en nourrissent abondamment.

Enfin, last but not least, le cardinal Sarah dans son dernier livre, a soutenu que pendant l'eucharistie, le prêtre était *ipse Christus*, le Christ lui-même.... Toutes ces amplifications du rôle du prêtre dévalorisent les femmes, en soulignant qu'elles en sont exclues.

Mais ce qui cloche, encore plus que cette situation, en somme classique, d'une classe opprimée qui cherche à s'émanciper, c'est que l'Église catholique, comme les autres Églises, est une maison ouverte. On la quitte quand on le veut. Et les départs sont nombreux, vous en savez quelque chose, vous qui accueillez des catholiques en souffrance. En effet, sur les 50% de Français déclarés catholiques, environ 2% sont des pratiquants, mensuels plus qu'hebdomadaires.

Qui reste ? Ceux qui sont satisfaits de la situation actuelle, marquée par une forte réaction passéiste et identitaire. Eux ne partiront jamais, puisque l'épiscopat ne veut pas ou ne peut pas enclencher de réformes. Donc, à terme, la maison Église risque de ne plus être occupée que par des restaurateurs du passé.

Ce n'est plus un dysfonctionnement, mais c'est bien une tragédie. Le théologien Hans Küng risque d'avoir eu raison de craindre que l'Église catholique ne devienne une secte.

Mais, enfin, la raison majeure qui me fait dire que « ça cloche », c'est le fossé qui se creuse entre l'institution et l'Évangile. Est-il toujours sa source, son horizon, sa terre nourricière ?

² B.D. Marliangeas, Clés pour une théologie du ministère. *In persona Christi, in persona Ecclesiae*, coll. Théologie historique 51, 1978, cité par André de Halleux, *Ministère et sacerdoce*, Revue Théologique de Louvain, 1987, p. 429.

La Bible est patriarcale, mais elle n'est pas discriminante, même si parfois, on en voit quelques traces. Le récit de Genèse 2 montre l'égalité des deux membres du couple. Homme et femmes ont été créés simultanément, il n'y a pas d'antériorité masculine. La conclusion de ce récit est : Égalité complète et différence sans contenu. Le créateur ne donne pas de contenu. À chaque culture de la définir, de l'investir, de la meubler.

Quant à l'attitude de Jésus, elle n'est jamais discriminante. Je n'insiste pas sur ce sujet, car il a été investigué, en long et en large par les protestants.

Que faire devant toutes ces impasses où l'institution s'est fourvoyée ? Ni partir ni se taire. Se mettre juste un peu sur le côté, regarder ce que le christianisme nous apporte de bon, d'utile pour aujourd'hui. Et vivre de cette dilatation inouïe qu'il donne à tout être, pour lui permettre de devenir un être humain accompli.

Anne Soupa, auteur avec Christine Pedotti de « Espérez ! Manifeste pour la renaissance du christianisme », 2022, Albin Michel.